criminel sans doute, mais il est logique.

L'Etat a civilisé les barbares en leur enseignant les commandements de Dieu ; qu'il laisse la liberté d'agir, qu'on ne le combatte plus et elle ramènera les égarés dans le bon chemin.

Ces réflexions ont vivement impressionné les auditeurs qui ne pouvaient s'empêcher d'en reconnaître la justesse.

Au cimetière, M. le Maire prononce un touchant discours que nous ne pouvons que résumer.

Il se fait l'interprète de toute la population dans le dernier adieu qu'il adresse à Louis Defrance.

Il le montre travailleur, consciencieux et courageux. Il dépeint ensuite la douleur de la veuve et retrace rapidement la scène du crime.

Il dit enfin l'émoi de toute la population et adresse un revoir au Ciel à son concitoyen, mort au champ d'honneur du travail.

BREVET ELÉMENTAIRE

A LILLE

Sont admissibles aux épreuves orales :

Mlles Arnout, Ancelle, Baillon André, Bajeux, Bécourt, Beghin Suzanne, Bel, Benoit, Bernus, Berrand Jeanne, Beyls, Blondé, Boddaert, Bonneau, Bonnemaison, Bonnet, Bosquette, Bouneau, Bottrigeois, Bridoisse, Bruggeman, Brunelet, Bruère, Cadot, Cagnard, Campion, Carpentier, Carton, Castel, Cauchemez, Cerf, Charlet, Chartier, Châtelain, Chaumette, Chombart, Chevyseul, Clisnewerck, Collette, Collet, Copin Hélène, Coppin Anne, Cornelis, Cornu, Courmont, Courtel, Crémette, Cremer Thérèse, Crétin, Cuissinier, Dactus, Daix, Damien, Dancoisne, Dassonneville, Debaene, Debry, De Chapelain, Lamare, Dénoel, Delmotte, Derrien, Desandre, Defrance, Dehpoutre, Delerin, Dekuyper, Delattre, Delannoy, Delaître, Delbart, Delbecque, Delodieque, Delengrange, Delemer, Delezenne, Delmotte, Marcelle, Delongcourty, Debry, Delval, Delyarre, Demaison, Deparis, Deramboure, Derdese Irène, De Kiple de Fonclar, Deroubaix, Derveaux, Desbonnets, Desfosses, Desmarets, Desserie, Devreele, Dhellemmes, Didry, Dodin, Dorvillers, Drouez, Dubus, Dujardin Fernande, Dujardin Flore, Dumaine, Dumortier Elise, Dumortier Renée, Dupaisay, Durey, Duthoit, Eleboode, Eustace, Facq, Fabre, Fadie, Faitraux, Fastrez, Férez, Jeanne, Feslin, Ferez, Suzanne, Fichelle, Fivet Fernande, Fivet Ferhende-Marguerite, Flamel Marie-Louise, Flaes, Flaurens, Sergine, Fontaine, Françoise Jeanne, François Louise, Frolet, Franey, Fremant Louise, Georgé, Gérard, Ghiot, Gilles, Gilquin, Gilson, Gir, Graral, Gross, Groux, Gruson, Guerlain, Guermonprez, Guilbert, Guyot, Haré, Havez Hayte, Hayem, Hennezin, Hennion, Henrion, Herbin, Herjeman, Hoste, Hain, Huyghe, Iemin, Jourdain, Janot.

Mlles Charlotte, Hunts Antoinette, Kunz Madeleine, Labbé, Lafon, Lafrance, Lallau, Lamberand, Lannoy, Laude, Lay, Lebeque, Leblanc, Lécaille, Lecart, Leclercq Euphrasie, Leclercq Edmira, Leclercq Marie-Louise, Leclercq Rosalie, Lecocq, Lecomte Lucienne, Lecomte, Ledru, Lefebvre Jeanne, Lefebvre Marguerite, Legrand Germaine, Lejeune, Leleu, Lemaire Andrée, Lemaire Auguste, Leman, Leroy Adeline, Leroy Louise, Lesage, Liège, Lecquet, Loerius, Louette, Leytier, Lyndre, Maisrose Mathilde, Mallie, Maisrose Jeanne, Manier Rose, Martin Louise, Masles Lucie, Marchand Marie, Martin Hélène, Masson, Mathieu, Mellard, Meunier.

Mlles Moreau, Morineux Suzanne, Morineux Victorine, Mouquet, Narque, Nicot, Nuez, Page, Parent Antoinette, Parent Marie, Parzy, Petit, Penet, Perdrain, Peter, Pigache, Pinaud, Pipelart, Planquart, Marguerite, Planckaert Mathilde, Plotin, Poirier, Poulplana, Pomsuine, Pranches, Pouvoux, Puyfaucher.

Mlles Quilliz, Quinchon, Rasbeboom, Ramault, Richard, Ringot, Rivelois, Robert, Rochart, Roger, Roquet, Roulcher, Rousé, Rousel Fernande, Rouges Marie, Ryckebusch, Samain, Sayet, Schopfacher, Schoutteten, Sellard, Senaine, Senaux, Sengler, Sergent, Seuin, Sages, Stockler.

Mlles Taquin, Tayspens, Tellier Aline, Tellier Andrée, Théry, Thisquen, Tounel, Tousaint, Tricot, Triteram, Truyen, Tupinier, Vaillant Marguerite, Vaillant Marguerite-Felicie, Vallart, Vandamme, Vandekerckhove, Vandenbroucke, Vandercoilden, Vangrevelinge, Vanherp, Van Overstraeten, Verbeke, Vermeerde, Vesler, Vites, Waeles, Warembourg, Warrya, Watrelot, Wuillaume.

A DOUAI

333 candidates se sont présentées. Ont été admises aux épreuves de la 2e série (couture et dessin) :

Mlles Adam Françoise et Rose, André, Artaud, Aussen, Agache, Baelen, Baquet, Bartel, Baron, Bazquin, Batuille, Bayot, Bécare, Berty, Berthier, Breton, Bétrancourt, Bigot, Blanchard, Bognart, Boiteaux, Bollet, Boliquet, Bourguette, Boulbenny, Bramo, Brassart, Broutin, Bivry, Busson, Butruille, Butrulle, Caillien, Camion, Carder, Carré, Castel, Chauvin, Chevalier, Choleau, Clermessenn, Cliquet, Clodoré, Colache, Coolen, Cordonnier, Cornbete de Saint-Cyr, Coupez, Crémet, Dasheville, Dalle, Dart, Dassainville, Davrout, De Bruyne Marie, Desfontaine, Deflandre, De Hamselin de Br., Delacourt, Delassalle, Delatte, Delattre Nelly, Delbecq, Deleau, Deleharre, Deletalle, Delepoulle, Déléry, Delquvrier, Demailly, Demolon, Denys, De Prix, Desailly, Desmarchelier, Desmet, Desprès, Desrumeau, Dessort, Desvarts, Développement, Doyen, Dryburgh, Dubes, Dubuisson, Dubus, Duchateau, Dufour Blanche et Marthe, Duhem, Dulieux, Dumolin, Dutire, Fauvian, Fourrière, Francaix, Frices, Furon, Godefroy, Guibert, Guillière, Grard, Griffaux, Grémon, Grouilez, Grietton, Guidon, Halipré, Handecœur, Havet, Hecquet, Hellin, Hennebron, Hermion, Herpin, Herwily, Huguet, Holliez, Honoré, Hotequi, Huard, Huré, Immonnot, Jacquand Jeanne et Henriette, Jacquemin, Jacquemant Janvier, Jung, Lacquement, Lahaye, Lebouse, Laurence, Lebrun, Le Clercq Gabrielle, Ledeux, Leduc, Lefebvre Victoire et Yvonne, Lefrancois, Lelietre, Lemeare, Lemoine, Lenins, Lermoyeux, Lecroël, Leuridan, Levêque, Leys, Loué, Louchet, Magrez, Maillard Camille et Léonie, Marcant, Martin, Mathé, Mayeux, Mercier, Millet, Missiaen, Montagne, Morel, Morisson, Moquet, Moutiard, Moulan, Nave, Noël Mathilde et Suzanne, Nolant, Normand M. et Octavie, Nayez, Nuez, Olivier, Paquet, Paris Simonne, Percin, Pétert, Porez, Poutre, Prévot Madeleine, Prudhomme, Provost Malvina et Maria, Radix, Raux, Ravez, Reignier, Ricq, Richbourg, Robert, Robin, Rosain, Santuné, Sauveaux, Sarlen, Sottenant, Spy, Surpre, Sautiaux, Tanche, Tasson, Terrien, Thiard, Thopart, Thorel, Tinial, Tison, Léontine et Marie-Thérèse, Vanbellinghen, Vandenbunch, Vandekerchhayse, Vignaud, Vilrant, Vlasmynck, Wadart, Wertelle, Wissocq, Youl.

ROUBAIX

Société Chimique St-Martin. — Demain vendredi, à 8 h. 1/4 du soir, à la Maison des Œuvres, rue du Vieil-Abreuvoir, réunion du groupe de la jeunesse Catholique de Saint-Martin. Il n'y aura pas de convocation spéciale.

Exposition de l'Œuvre du Trousseau, rue de la Guinguette. — La paroisse St-Jacques organise son exposition annuelle de l'Œuvre du Trousseau, et en magnifique salle de la rue de la Guinguette ; elle aura lieu dimanche, lundi, mardi, mercredi ; dimanche, les portes des bonnes ouvrières de 9 h. à 2 h. ; les autres jours, toute la journée. De magnifiques travaux seront exposés par l'Œuvre du Trousseau, le Cours des Enfants du jeudi, le Cours de Raccommodage et de Rapiéçage ; on pourra admirer des travaux de grande valeur exécutés pendant le cours de l'année par des jeunes filles de tout âge.

Les personnes qui se rendent compte de la grande utilité de cette œuvre sociale, ne manqueront pas leur admiration à ces courageuses enfants et à leurs dévouées maîtresses ; elles applaudiront aux progrès réalisés, et c'est avec reconnaissance qu'elles constateront que demain il y aura bon nombre de ménagères, agiles de leurs doigts, qui devront à ce dévouement chacun mais persévérant, de pouvoir au foyer, faire face aux difficultés de la vie et aux besoins de la famille ouvrière.

LAYETTES. A la ville de Roubaix, 33 bis, r. Lannoy. Grande spécialité. Prix sans concurr. 0262-5

Mariage. — Mercredi matin, en l'église St-Martin, M. l'abbé Monchon, a béni le mariage de M. Arthur Dubus, négociant en laine, fils de M. et Mme Dubus-Coussart, avec Mlle Emilia Lecomte, fille de M. et Mme Lecomte-Mulleboni.

Les témoins étaient pour la mariée : MM. Louis Lecomte, de Roubaix et Charles Deffrost, de Tourcoing, ses oncles ; pour le marié : MM. Léon Troman, de Roubaix, son beau-frère et M. Louis Dubus, son oncle.

Pendant la messe, M. Louis Dewespelaere a chanté avec beaucoup d'expression l'« Ave Verum » de Balthazar Florence et l'« Hosanna » de Garnier. M. Eugène Leconte, violoniste, a rendu avec talent l'Adagio des Concerts de Lalo et le Dernier Sommeil de la Vierge, de Massenet.

Les orgues étaient tenues par M. Mayer, qui a joué une improvisation de sa composition.

Conférence. — On nous prie de rappeler que ce soir jeudi, à 8 h. 1/4, Mgr Margerin donnera une conférence sur « Assise et l'Ombrie » dans la grande salle de la Maison des Œuvres, rue du Vieil-Abreuvoir.

Pour vos confitures : fraises, pêches, abricots, prunes, adressez-vous chez **Montignies Dogeyter**, 54, rue du Vieil-Abreuvoir. 0258-3

Concours de Le Cateau. — Ce soir, à 8 h. un quart, à la Maison des Œuvres, rue du Vieil-Abreuvoir : sont convoqués l'amiantier, le chef ou un délégué de toutes les Sociétés catholiques de gymnastique. Ordre du jour : Formation de la délégation qui escortera, dimanche 30 juin, le drapeau fédéral à Le Cateau ; heure de départ et renseignements divers.

Une manifestation socialiste. — La section roubaisienne du parti socialiste organise pour dimanche prochain 30 juin, une manifestation pour fêter le succès de ses candidats aux dernières élections municipales.

Les élus socialistes au Parlement, Guesde, Delory, Dubled, Wilm, viendront à Roubaix et seront reçus officiellement à la Mairie à 11 heures et demie.

Ensuite il y aura conférence, punch, force discours, etc... etc...

La main broyée dans un engrenage. — Un tisserand de la maison Henri Boulangé, Alphonse Willaumez, demeurant à Roubaix, rue Vernet, ayant commis l'imprudence de nettoyer son métier alors qu'il était en marche, a eu la main droite prise dans l'engrenage du milieu. Les trois premiers doigts ont été écrasés et les articulations ont de plus très souffert.

Le docteur Bantigny a prescrit au blessé un repos d'un mois.

Une grève de doubleuses. — Les ouvrières doubleuses de la filature Bazin-Motte, se sont mises en grève à la suite d'un désaccord survenu avec la direction, relativement aux conditions du travail.

Une fillette mordue par un chien. — Une petite fille de 10 ans, dont les parents habitent rue Wall, cour Desobrie, Fernande Delcourt, faisait une course, lorsque dans la rue elle rencontra un chien roux de forte taille qui se jeta sur elle et la mordit.

La petite Delcourt s'enfuit au domicile paternel. Le docteur Ishouse, après examen, a prescrit son envoi à l'Institut Pasteur de Lille.

Pour les jeunes gens et les jeunes filles, Romans de la Bonne Presse, à 20 cent. Mignon-Roman à 30 cent., et d'autres nouveautés intéressantes. LECTURE POPULAIRE, 36, Grande-Rue.

Un triste individu. — A la suite de plusieurs plaintes d'habitants de la rue de Demain, et après avoir entendu sept enfants, M. Faisant, commissaire de police, a arrêté un menuisier, Eugène Moniez, 47 ans, demeurant 96, rue de Denain.

Moniez nie et pour sa défense dit qu'il est victime d'une machination ourdie contre lui.

Les enfants mis en sa présence ont été affirmatifs.

Cambriolage quai de Boulogne. — Mme Flinois, ménagère, quai de Boulogne, 3, a avisé la police que pendant une courte absence des cambrioleurs se sont introduits dans sa maison. Ils ont fait sauter le carreau d'une fenêtre du rez-de-chaussée.

Après une inspection minutieuse des meubles et tiroirs, ils se sont retirés en emportant un revolver et deux montres en argent pour homme et dame.

Les vols au réticule dans les églises. — On se souvient que dans le début du mois plusieurs personnes qui se rendaient dans l'une ou l'autre des églises de Roubaix se virent enlever leur réticule, contenant des sommes plus ou moins importantes.

Le voleur avait même été vu par Mlle Mulliez au moment où il dérobait le réticule de Mme Lichart, à l'église Saint-Jean-Baptiste.

Après bien des recherches, la police a réussi à l'identifier.

Le voleur est un sieur Jules Dequeby, 27 ans, sans profession, déjà plusieurs fois condamné pour vols semblables. Il habite 49, rue Pellart, à l'estaminet « A l'Ours ». Il a été formellement reconnu par Mlle Mulliez. Il a avoué ses différents larcins. Il sera poursuivi pour vol.

Arrestation pour vol. — La police de sûreté a arrêté un journalier, Ulric Dewer, 20 ans, né à Auseghem, recherché pour vol par le Parquet de Louviers.

(o)

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Nous recommandons le **Baptême Thomas fils** Supérieur à tous, 5, rue du Priez, LILLE 090

du 26 juin

Naissances. — Charles Béghin, rue Rosa-Bonheur, 52. — Jeanne Vanbustel, rue Pierre-de-Roubaix, 211. — Daniel Demouveaux, rue Wall, cour Six, 24. — Zulma Fourmentraux, rue des Arts, 157. — Léon Dazin, boulevard Gambetta, 34. — Simone Durga ; Jean De Buysscher, avenue Julien-Lagache. — Gaston Debuyst, rue de Naples, 26. — Maurice Vansainbergue, rue du Tilleul cour Penel-Labis 1.

Décès. — Moïse Desmet 68 ans, rue de Barbieux. — Henri Deffontaine, 30 ans, rue du Tilleul, 168.

SAVON DU CONGO Pâte hygiénique Victor Vaissier 0234

WATTRELOS

Retraites ouvrières et paysannes. — On nous prie d'insérer la communication suivante :

« La commission administrative de la « Mutuelle Wattrelosienne » rappelle à ses sociétaires que par les modifications apportées à la loi des retraites par la loi du 27 février 1912, l'âge de la retraite est abaissé à 60 ans.

En conséquence, ceux de ses sociétaires faisant leurs versements pour la retraite qui, au 3 juillet 1911, étaient âgés de plus de 30 ans, doivent justifier qu'ils ont été salariés pendant les trois années qui ont précédé cette date.

A cet effet, ils doivent produire à la mairie, avant le 3 juillet prochain, l'une des pièces suivantes :

1° Un contrat de travail dûment enregistré ; 2° Une carte d'électeur ouvrier au Conseil des prud'hommes ; 3° Un certificat dûment légalisé de leur patron ; 4° S'il leur a été impossible de se procurer l'une de ces pièces, un certificat délivré par le maire après enquête.

Ceux qui ne produiront pas l'une de ces pièces avant le 3 juillet 1912, perdront l'allocation de 100 fr. par an, prévue par la loi. Il y a donc urgence à le faire au plus tôt.

Ces dispositions s'appliquent à tous les ouvriers des deux sexes qui se trouvent dans ces conditions d'âge, et qui ne font partie d'aucune société de secours mutuels.

La commission administrative de la « Mutuelle Wattrelosienne » engage instamment les parents (conjoints, ascendants et descendants) des sociétaires à user de la faculté qu'ils ont de désigner, pour la gestion de leur retraite, la Caisse de l'Union Mutualiste des Cantons de Roubaix, en instance pour sa transformation en Caisse départementale de l'Union régionale des Sociétés de secours mutuels du Nord. »

La gendarmerie a verbalisé contre Ernest Léconte, 20 ans, qui circulait sur un vélo sans plaque d'identité.

Fraude. — La douane a arrêté un sujet belge au moment où celui-ci cherchait à introduire en France une certaine quantité de tabac étranger.

WATTRELOS. — Du 26 juin. — Décès. — Jules Blain, 67 ans, rue du Pétrole, 29.

CROIX

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni mercredi soir, à huit heures, sous la présidence de M. Tellier, maire.

Dix-huit conseillers sur vingt-sept étaient présents. Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

Le Conseil approuve le cahier des charges pour la fourniture des prix, avec cette clause toutefois que les prix anciens seront diminués de 25 %.

Le Maire fait voter le cahier des charges relatif aux fournitures d'imprimés.

Le budget de l'Hospice s'élevant à 24.580 fr. Les disponibilités s'élèvent à un peu plus de 6.000 fr. Les budgets ordinaires et supplémentaires de 1912 sont adoptés. Le budget primitif pour 1913 subit le même sort.

Bureau de bienfaisance — Le budget de 1911 présente un excédent de recettes de 237 fr. 09, ce qui, avec le reliquat de 1910 donne un boni de 2.303 fr. 34.

M. Bettens estime que les conseillers faisant partie du Bureau de bienfaisance ne devraient pas demander de nouveaux subsides quand il y a de l'argent en caisse.

Sous le bénéfice de cette observation, les différents budgets du Bureau de bienfaisance sont adoptés.

M. Bettens fait voter l'autorisation d'un carnaval libre pour le 4 août.

AUTOUR DE LA RÉVOCATION DE M. PACHY

L'ordre du jour étant épuisé, M. Tellier, maire, fait connaître qu'il a été avisé que M. Paul Pachy, ancien secrétaire de la Mairie de Croix, a formé un recours devant le Conseil d'Etat, contre la commune de Croix, réclamant une indemnité pour suppression d'emploi. M. Pachy sollicite l'assistance judiciaire.

M. Tellier dit que M. Pachy est encore venu à son bureau les 1er et 2 juin, et que le 3 juin l'Administration avait fait mettre de nouvelles serrures parce qu'entre temps on avait appris qu'il était pourvu d'un emploi.

En compulsant le registre des arrêtés municipaux (registre qui fut égaré pendant quelques jours et qui par la suite réintégré la Mairie), M. Tellier dit avoir retrouvé à la date du 30 mars un arrêté de révocation pris par son prédécesseur, M. Sten, contre M. Pachy, arrêté aux termes duquel le Secrétaire communal devait cesser ses fonctions à la fin du mois d'avril.

Par la suite, poursuit M. Tellier, M. Sten avait autorisé M. Pachy à rester jusque fin mai.

En tous cas, M. Pachy a touché ses appointements jusque fin mai et le Receveur municipal n'avait reçu aucun avis de l'arrêté de révocation.

L'Administration, après s'être renseignée, à qui pouvait établir que M. Pachy, en cette affaire, était d'accord avec M. Sten et réciproquement et qu'il y avait lieu de les poursuivre tous les deux.

Une plainte a donc été déposée entre les mains du Procureur de la République contre M. Pachy pour manœuvre ayant comme but de frustrer la commune, et une plainte en complicité contre M. Sten.

M. Tellier déclare que s'il agit ainsi, ce n'est pas par animosité contre son prédécesseur, mais uniquement pour défendre les intérêts de la ville.

Il déclare le faire fort d'établir la connivence de MM. Sten et Pachy en cette affaire et demande au Conseil de ratifier sa décision.

Des bravos éclatent parmi les conseillers, puis le huis-clos est prononcé.

Accidents de travail. — Chez Masurel et Caen, Elias Vandewalle, 42 ans, épeuleuse, rue de la Fonderie, s'est tordu le poignet droit, 12 jours de repos. Docteur Barroyer.

— Aux Machines agricoles : Henri Blondel, 29 ans, mécanicien, a eu le gros orteil gauche écrasé par un rouleau de fer, 15 jours de repos. Docteur Barroyer.

CROIX. — Du 26 juin. — Naissances. — Robert Hatuin, rue du Riez, 19. — Aline Bruyneoghe, rue de la Consolation.

WASQUEHAL

Cercle d'Etudes. — Vendredi prochain, à 8 h. 1/4, aura lieu la réunion du Cercle d'Etudes, 1re section. Sujet d'actualité traité par un membre du groupe.

LEERS

Brillant succès. — Nous apprenons avec plaisir que M. l'abbé Julien Wersquin, étudiant de la Faculté Catholique de Lille, vient de subir avec succès devant la Faculté de Paris, son examen de Zoologie. Reçu l'an dernier aux examens de Botanique et de Géologie, il acquiert maintenant par l'obtention de son 3e diplôme, le titre de licencié ès-sciences naturelles et les droits accordés à la licence d'enseignement.

Nous prions M. l'abbé Wersquin d'agréer nos cordiales et sincères félicitations, d'autant que la licence en cette branche est moins fréquente, car sa préparation exige de longues recherches et de patients travaux.

LEERS. — Naissance. — Denise Vanspeybroeck, au Nouveau Jeu.

Publication. — Pierre Callens journalier et Fernande Tiberghien, tisserande.

TOURCOING

LA CHERTÉ DES VIVRES

Nous avons reçu, avec prière de l'insérer, la circulaire suivante, qui va être distribuée sur la voie publique par les soins des signataires : « Les Sociétés Coopératives de Boulangerie ».

A LA POPULATION TOURQUENNOISE ET AUX COOPÉRATEURS DE TOUTES LES COOPÉRATIVES DE BOULANGERIE

Camarades coopérateurs.

La crise de la vie chère qui souleva si fortement la population en septembre dernier, loin de diminuer se fait sentir de plus en plus ; la farine qui se payait à cette époque 33 francs les 100 kilos vaut aujourd'hui 41 fr., aussi les Coopératives se trouvent encore une fois dans l'obligation d'augmenter le prix du pain.

Dans une réunion tenue dimanche dernier, toutes les coopératives de boulangerie de Tourcoing ont décidé de porter le prix du pain avec jeton à 60 centimes à partir du 1er juillet 1912. Une nouvelle réunion aura lieu pour remettre le prix à 55 centimes aussitôt que les gruaux descendront à 30 fr. les 100 kilos.

De plus, les Administrateurs des Sociétés Coopératives ne se sont pas contentés de décider l'augmentation du prix du pain, ils veulent prouver à la population tourquennoise et principalement aux coopérateurs qu'ils sont dans l'obligation de le faire et dans ce but, ils ont décidé d'organiser une

Grande réunion publique

dans la salle des Hospices, rue de Tournai, le vendredi 28 juin 1912, à 7 h. 1/2 précises du soir, pour discuter l'ordre du jour suivant :

1. Nécessité d'augmenter le prix du pain par suite de la hausse injustifiée des farines. — 2. Examen des mesures à proposer aux élus pour leur permettre d'intervenir auprès du Gouvernement afin que celui-ci fasse le nécessaire pour ramener le prix du blé à son cours normal.

Nous invitons la population Tourquennoise à assister en grand nombre à cette réunion et spécialement tous les Coopérateurs, car ce n'est pas en se plaignant chez soi qu'on arrivera à faire baisser le prix du pain, c'est en réclamant du Gouvernement des mesures énergiques contre les accapareurs et en lui faisant connaître notre volonté formelle de le voir employer tous les moyens qui sont susceptibles de faire baisser le prix du blé.

P.-S. — Les Députés de Tourcoing, MM. Dron et Groussau seront invités par lettre spéciale, mais nous serions heureux de rencontrer également dans cette réunion tous les élus de la Ville que nous invitons particulièrement, Conseillers généraux et d'arrondissement, Conseillers municipaux, etc.

Les Sociétés Coopératives de Boulangerie.

HORLOGERIE-BIJOUTERIE Réparations
Ve ROMMENS-VANZEVEREN ; 13, Gde-Place 9276

Retraites ouvrières et paysannes. — Pour faciliter aux intéressés le dépôt de leur demande d'inscription ou de leur certificat de salariat, le bureau général des retraites ouvrières à l'Institut Social restera ouvert chaque jour jusque 2 heures du soir, le dimanche de 9 heures à midi.

La réunion d'Avant-Garde. — M. l'abbé Leclercq, directeur du pèlerinage St-Christophe, donne trois conférences, sur « Le pays du Christ ». Le soir, la première étape toute d'actualité... une excursion italo-turque, jusqu'à Constantinople. Et les belles projections lumineuses seront animées par les souvenirs et les émotions de quelqu'un qui a vu. Réunion place Lavarrier, de 7 h. 1/2 à 8 h. 1/2.

— Dimanche, départ du groupe à 2 heures, pour Bondues où aura lieu la fête d'été de la Jeunesse Catholique.

Les fêtes des quartiers du chemin des Maîtres, de la rue de Gand et de la place des Phalempins. — Les fêtes organisées pour les 27, 28 et 29 juillet prochain, s'annoncent sous les meilleurs auspices et si le beau temps veut bien les favoriser, tout fait espérer qu'elles obtiendront le plus grand succès.

L'attraction principale d'un caractère charmant qui a elle seule amènera le public des grands jours, c'est la fête enfantine que le comité prépare avec autant de goût que de ténacité depuis un mois déjà.

Chaque dimanche, de 9 heures à midi, les répétitions ont lieu sur le terrain du Sporting Club Tourquennois, et le jeudi, de 7 heures à 9 heures du soir, dans la grande salle du café «Aux humanitaires», place des Phalempins. Cinquante couples de bambins, garçons et fillettes y prennent part et on ne sait vraiment ce que l'on doit le plus admirer, de la bonne volonté des enfants ou de la patience de leur dévoué professeur, M. Paul Scampe, le sympathique président du comité d'initiative des fêtes.

Outre la fête enfantine, une grande tombola aura lieu le lundi de la foire, le 29 juillet à partir de 5 heures du matin à 1 heure de l'après-midi.

Une cantate de circonstance sera chantée en l'honneur des époux Tiberghien-Prouvost dont les noces d'or ont été célébrées dernièrement par une chorale mixte sous la direction de M. Edouard Mortier.

Le Comité fait appel à tous les choristes de bonne volonté pour donner à cette exécution un caractère grandiose et imposant.

Une première répétition aura lieu aujourd'hui jeudi, à 9 heures du soir, chez les « Humanitaires », 12, place des Phalempins.

L'importation de la librairie étrangère, enregistrée à la gare depuis le 15 juin, a porté sur 19 colis représentant 1285 kilos d'imprimés divers.

Disparition inquiétante d'un vieillard. — M. Pierre Delange 68 ans, sans profession, rue de la Blanche-Porte, 206, est parti de son domicile mardi soir, vers six heures et demie.

Le sexagénaire avait depuis quelque temps l'esprit un peu déséquilibré. Vers quatre heures, il manifestait à sa femme son intention de partir. Celle-ci y avait mis opposition.

Profitant de ce que son épouse s'était rendue dans une chambre, M. Delange sortit. Depuis, malgré toutes les recherches faites, on n'a pu le retrouver.

Le vieillard était vêtu d'un veston noir et gris, d'un gilet à manches de lustrine, d'une casquette grise, d'un pantalon marron, de pantoufles de drap bleu.

Par suite d'une infirmité, M. Delange s'exprime très difficilement.

(o)

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

du 26 juin

Naissances. — Solange Poreade, rue de Gand, 766. — Gérard Devas, rue de Mulhouse, numéro 39.

Mariage. — René Lammertyn, rattacheur et Germaine Buyssens, soigneuse.

Décès. — Gustave Favert, 53 ans, rue Nationale, 122. — Marie Delsdrière, 77 ans, rue des Plats, 23.

HALLUIN

Chute de 3 mètres. — Mercredi, dans l'après-midi, Henri Devernay, maître-couvreur, rue du Château, était occupé à la réparation de la toiture de l'usine Gratry, au gravier de Bousbecque. Un des combles céda et le couvreur tomba dans le vide d'une hauteur de 3 mètres.

Le docteur Piernhon releva une éraflure à la figure et des contusions sur tout le corps.

HALLUIN. — Décès. — Ernest Bossiet, 26 ans, au Noir-Pignon.

RONCQ

Dévalisseurs de clapiers. — Dans la soirée de mardi, des malfaiteurs ont pénétré dans les clapiers de MM. Coermans et Luste, rue de la Vieille-Cour et y ont dérobé deux lapins. Un jupon a été également volé chez M. Coermans.

MOUVAUX

L'odyssée d'une folle

Dans la nuit de mardi à mercredi, Mme Elie Sénélar, rentière, 104, rue de Roubaix, reçut une visite peu intéressante.

Vers minuit, Mme Deldalle, demeurant 102, même rue, était éveillée par un bruit de carreau cassé. Ayant pressenti que des voleurs étaient chez elle, elle éveilla son mari qui aussitôt ouvrit sa fenêtre et tira deux coups de revolver pour avertir les voisins. La bonne de Mme Sénélar, réveillée, se mit à crier au voleur.

A ce moment passait dans les environs, M. Meeschaert, 34 ans, chef de direction de la Sécurité, 150, rue Nationale à Tourcoing. Il s'approcha et après avoir reçu les clefs de la propriétaire, pénétra dans la maison et visita toutes les pièces. Quelle ne fut pas sa surprise en arrivant dans la cuisine de constater la présence d'une femme assise à cheval sur la porte vitrée dont elle venait de casser les carreaux. Elle avait une affreuse blessure au bras d'où le sang s'échappait en abondance.

Le docteur Deldalle qui était entré dans la maison accompagné de plusieurs voisins pansa la blessure pendant que d'autres personnes allaient prévenir le garde Dupré, qui vint s'emparer de la visiteuse nocturne.

Mercredi matin, le commissaire lui fit subir un interrogatoire, mais ayant remarqué les allures bizarres de cette femme, il eut des soupçons sur sa mentalité. Elle déclara cependant se nommer Léonie Vandvek, épouse Jérémie Dehouck, demeurant à Lomme.

Le garde Dupré fut envoyé près de la famille et là on lui raconta que depuis huit jours la dame Dehouck présentait des signes d'aliénation mentale.

De l'enquête ouverte il résulte que pour pénétrer chez Mme Sénélar, la malheureuse a dû traverser plusieurs jardins et escalader une grille de 2 mètres 50 de hauteur.

MOUVAUX-LEZ-FRANOS

Paroisse St-François. — Vendredi soir, à 8 h. précises aura lieu la réunion mensuelle de la Jeunesse Catholique à la Maison des Œuvres. M. l'abbé Desmet, professeur au collège du Sacré-Cœur, traitera la 3e conférence du programme d'études « Les devoirs des jeunes catholiques dans la société contemporaine » et parlera « des jeunes catholiques et de la vie religieuse ».

L'action thérapeutique du Tétrol Hahn se manifeste après quelques applications. Les cheveux reprennent leur vigueur, leur souplesse et ne tombent plus. 6237

MARCQ-EN-BARŒUL

Au Collège. — Ce jeudi mercredi, toute une journée de liesse au Collège de Marcq. On y célébra joyeusement la traditionnelle Fête des Maîtres.

Ainsi que l'indique le programme artistement dessiné par M. l'abbé Hovart, des salves d'artillerie (!), des sonneries de clairons annoncèrent le réveil. En un clin d'œil les 300 élèves du collège furent sur pied et se mirent rapidement en tenue pour aller participer au concours de natation, aux jeux sur l'eau, qui prirent toute la matinée.

A midi, un banquet réunit dans la salle d'honneur, les professeurs, les élèves et de nombreux invités. Parmi ceux-ci on remarquait MM. Deputer, chanoine, vicaire général honoraire d'Arras ; Leplat, doyen de Mereq ; Loridan, vice-doyen de Bondues ; Bellanger, vice-doyen de La Madeleine-lez-Lille ; Lachanée, supérieur du Collège St-Jean, à Douai ; Bonneville, curé de Janlin ; Pottier, curé de Rougesbarres ; Hallynck, curé du Pont-de-Marcq ; Castelnot, curé à Mouvaux ; Tellier, curé de Bousbecques ; Tison, curé de Flines-lez-Raches ; Delbaurre, curé de Mouchin ; Fourez, curé de Flers-en-Escrebieux ; Duplanty, curé de Leforest ; Gavelle et Marichelle, curés à Tourcoing ; Desreumaux, curé à St-André ; Boisuit et Mesmacre, aumôniers ; Galiaut et Masson, docteurs, etc.

Ce banquet, excellemment servi, fut agrémenté par un concert symphonique qui vit lui aussi artistes de chaleureux applaudissements. Au dessert, M. le chanoine Dieu, supérieur, adressa à tous ses invités, les meilleurs remerciements et eut un mot très aimable pour M. le chanoine Bepoler, ancien professeur du Collège.

Puis la foule des élèves se répandit dans la cour. Il y eut des défiles, des exercices de gymnastique, un assaut d'escrime, des jeux très divertissants, un concert. Vers le soir la musique donna une sérénade à M. le Supérieur et au bruit de la pétarade des bombes on vit s'élever vers les nues un spécimen que, l'« Excelsior ».

Cette journée laissera le meilleur souvenir dans l'esprit des élèves et de leurs maîtres qui se sont dévoués pour l'organiser.

EPILEPSIE Guérison certaine. Rens. Bureau Dr DOUBLAIX, FLAMBLIN (Eure)

BOURSE DE BRUXELLES

DU 26 JUIN 1912

FONDS D'ETAT, PROVINCES, VILLES	Ouvert.	Clôt.
Rente 3 % 2e série	83 —	83 [illegible]
Bruxelles 1908, 2,50 %	— —	91 [illegible]
Bruxelles 1905, 2 %	— —	87 [illegible]
Anvers 1887, 2,50 %	84 75	85 [illegible]
Anvers 1905, 2 %	74 85	75 [illegible]
Gand 2 %	— —	— —
Liège 1905, 2 %	— —	— —
Liège 1897, 2 %	— —	68 [illegible]
Liège 1905, 2 %	75 —	75 [illegible]
Congo lots 1888	— —	79 [illegible]
CHARRONNAGES		
Abhloz et Bon F.	790 —	820 [illegible]
Ancenceur (mars 1910)	— —	2201 [illegible]
Anderlues (20 septemb. 1910)	— —	270 [illegible]
Bernissart (1er avril 10)	555 —	570 [illegible]
Bois d'Avroy (4 avril 1910) pr.	— —	574 [illegible]
Bois Saint-Ghislain, sec.	60 —	60 [illegible]
B.-E. Lambusart (2 nov. 1910)	— —	— —
Bonnage Central (8 nov. 09)	595 —	600 [illegible]
Charbon belge (15 avr. 1909)	442 —	443 [illegible]
Chevalière à Dour (2 mai 10)	1760 —	1762 [illegible]
Cie Furstemberg p., 1er mai 10	— —	— —
Cie Furstemberg n., 1er mai 09	— —	— —
Concorde (1er mai 1910)	1815 —	1817 [illegible]
Couch. du Flénu, 1er av. 09	— —	78 [illegible]
Courcelles Nord (1er mai 10)	— —	— —
Espérance B.-E. (2 août 10)	635 —	650 [illegible]
Fontaine l'Evêque (2 mai 10)	— —	— —
Gouffre (14 avril 1910)	1750 —	1760 [illegible]
Grand Buisson (3 janv. 11)	— —	— —
G. Machine à Dour (31 d. 08)	— —	— —
G. Mambourg (15 mars 1909)	210 —	300 [illegible]
Hamoir-Samiche (1er juin 10)	280 —	281 [illegible]
Hazard (7 mai 1910)	777 —	781 [illegible]
Horloz (3 octobre 1909)	1910 —	1940 [illegible]
Horru et Wasmes, 31 mars 10	— —	— —
Unies de Charl. (2 h. 09)	— —	760 [illegible]
Kessales (31 mars 10)	1230 —	1235 [ill